



Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 janvier 2012

Présents : Alexandra Ardiet, Daniel Bobillier, Michelle Dodane, Gilles Dumas, Bernard Grappey, François Léchailler, Maryse Millet, Isabelle Minotti, Patrick Modica, Paulina Requena, Thérèse Robert, Christophe Simon, Jean Simondon, Florent Vallot

Excusée : Adeline Ougier

Participait également à la réunion : Théo Marguet, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Florent Vallot

CLSH d'hiver

Le CLSH aura lieu du 27/02 au 02/03 à la salle polyvalente. Les enfants de 4 à 11ans y seront accueillis par Stéphanie Devanne qui sera responsable du centre. Nous sommes toujours à la recherche d'un animateur ayant le BAFA pour compléter l'équipe ; les candidats peuvent se faire connaître en mairie.

L'accueil des enfants se fera de 8h30 à 9h30 le matin, de 13h30 à 14h00 l'après midi et le départ de 17h00 à 17h30.

Les tarifs inchangés depuis l'année dernière sont les suivants :

- 70 euros avec journée complète + repas pour la semaine
- 50 euros avec journée complète sans repas pour la semaine
- 35 euros avec demi-journée pour la semaine

Questions diverses

1/ Un collectif de citoyens s'est formé dans les villages de Saône, Montfaucon et Gennes pour sensibiliser la population sur les dangers de circulation à pieds et à vélo sur les routes du plateau. Ce collectif propose des plans de pistes cyclables pouvant relier nos 3 villages.

2/ Le parking de la salle polyvalente sera mis à disposition des organisateurs de la Diagonale du Doubs (randonnée cycliste au départ de Saône) le dimanche 29 avril 2012.

3/ Point sur les voiries :

Les subventions tardent à être débloquentes mais nous devrions pouvoir lancer les appels d'offres assez rapidement, afin que les travaux puissent débuter aussitôt le financement acquis.

Du fait de ces retards (aides attendues du conseil général et de la préfecture essentiellement), la réunion publique de présentation des travaux est repoussée à la fin du mois de février.

4/ Commission culture :

Deux projets sont en cours d'élaboration : la venue de la compagnie de théâtre des gens de Fourg le 24 mars et celle du groupe musical « Les marchands de bonheur » probablement à l'automne prochain.

5/ Point sur le PPRT :

Le site de stockage d'hydrocarbures de Gennes étant dépendant de Pétroplus (firme Suisse), son avenir est incertain suite à la faillite de ce groupe. La solution première de l'industriel est de pouvoir aboutir au rachat de la raffinerie que le dépôt approvisionne. Affaire à suivre....

6/ CAGB :

La commune participe à une enquête sur le plan local de l'habitat, qui anticipe le nombre de logements nouveaux par village afin de maîtriser l'urbanisation dans nos communes.

7/ Points sur l'école :

- Une rencontre avec l'inspectrice d'académie a eu lieu le 23 janvier en présence de l'adjointe en charge des affaires scolaires, de deux délégués de parents d'élèves et de la directrice de l'école. Du fait du manque d'élèves prévus à la rentrée 2012, une classe risque fortement d'être supprimée l'an prochain. Un grand nombre de villages du plateau se trouvant dans la même situation, plusieurs actions collectives sont prévues, notamment **le jeudi 2 février** avec une journée d'occupation des écoles par les parents et toutes les personnes se sentant concernées par la dégradation du système scolaire de notre pays. Rendez-vous à 8h30 à l'école. La presse sera conviée.
- Des récupérateurs de piles et de lampes seront mis en place à la bibliothèque à l'initiative de parents d'élèves.
- Record de participation au loto de l'école qui a eu lieu le 15 janvier ; les bénéfices devraient donc être au rendez vous !!! Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à ce succès.
- Les élèves remercient l'ensemble de la population pour avoir acheté en grand nombre le petit journal de l'école.

8/ L'assemblée générale de l'association du marché de Gennes aura lieu le vendredi 10 février à 21h30 à la salle polyvalente. Toutes les personnes intéressées y sont conviées !!!

9/ Jardins communaux :

Trois parcelles sont libres pour la saison prochaine ; les futurs jardiniers peuvent se faire connaître en mairie.

Le secrétaire de séance
Florent Vallot

Information du maire

Un employé communal qui a démissionné de notre collectivité en avril 2011 se retrouve au chômage après cinq mois d'activité dans le secteur privé. Dans la mesure où il a travaillé plus longtemps dans le public que dans le privé sur une période de référence de 28 mois, il revient, en vertu des dispositions du code du travail, à son ancien employeur public (donc la mairie) de l'indemniser. Contre notre gré, mais contraints par la législation en vigueur, nous devons donc lui verser une allocation de retour à l'emploi sur une durée de vingt-quatre mois, ce qui représente une somme totale d'environ 24 000 € s'il ne retrouve pas de travail.

Information diverses

Des triplés à Gennes !

Nous venons d'apprendre la naissance d'Elsa, Max et Harry au foyer de Rashan et Antony Bonin qui sont venus rejoindre leur grand frère Alex âgé de quatre ans.

La maman et les bébés se portent bien.

Le conseil municipal est heureux de les accueillir, leur souhaite la bienvenue et présente toutes ses félicitations aux parents.

Travaux électriques

ERDF réalisera des travaux sur le poste électrique du Groseillier le 14 février prochain.

Si les opérations se déroulent normalement, les foyers rattachés à ce poste (Nord et Ouest du village) ne devraient subir que deux micro-coupures, la première au moment du raccordement du réseau sur un groupe électrogène (le matin) et l'autre au moment de la remise en service du poste (l'après-midi).

En cas de difficultés, ERDF sera toutefois dans l'obligation de couper le courant pendant une durée de 30mn à 1h00 entre 14h00 et 16h00.

Communiqué de la S.N.C.F.

Depuis le 11 décembre 2011, 15 nouvelles liaisons en TER sont proposées dans chaque sens entre les gares de Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV.

Quel billet pour voyager entre Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV ?

Le prix d'un billet TGV au départ ou à destination de Besançon-Viotte est identique au prix d'un billet au départ ou à destination de Besançon Franche-Comté TGV (sauf les billets Prem's et promotions).
Néanmoins, les voyageurs doivent préciser lors de l'achat de leur billet, le nom de la gare de départ ou la gare de destination finale (Besançon-Viotte ou Besançon Franche-Comté TGV). Seuls les détenteurs d'un billet établi au départ ou à destination de la gare Besançon Viotte pourront emprunter la liaison TER entre ces deux gares. Tout achat ultérieur d'un billet complémentaire entre ces deux gares sera payant.

Il est possible d'emprunter le TER pour effectuer un trajet entre Besançon Viotte et Besançon Franche-Comté TGV. Dans ce cas, le prix d'un trajet simple est de 3 euros (tarif en vigueur au 11 décembre 2011).

Les titulaires d'un abonnement Ginko en cours de validité (Diabolo, Campus et Sésame) peuvent circuler librement en TER entre ces deux gares.

Pour toute information TER (horaires, tarifs, services...) :

- Centre de relations clientèle CONTACT'ter 0 800 802 479 (appel gratuit depuis un poste fixe) / ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00
- Site Internet TER Franche-Comté : www.ter-sncf.com (région Franche-Comté)

Vente immobilière

Yves et Claudine Nesnard vendent leur maison : **250 000 euros net vendeur**

9, rue Derrière Laval

25660 – Gennes

tél : 03 81 55 82 59 n° cachés interdit

cynesnard.25@wanadoo.fr

Diagnostic de performance énergétique : D

Emission de gaz à effet de serre : C

Maison 6 pièces de construction traditionnelle, incluant isolation, sur vide sanitaire 60 cm : **1974**

Chauffage : Radiateurs Electriques à inertie et insert bois avec répartition air chaud.

Terrain clos : 1234 ares dont terrasse 42 m2, bungalow bois 18 m2 – Cour 2 (3) parking

Surface au sol : 125,80 m2 dont garage et réserve 21 m2

Surface habitable > ou = 1,80 m : 129,18 m2

Surface utile : 147,83 m2

Rez de chaussée : Salle à manger/cuisine aménagée – salon – 1 chambre - salle de bain – wc

Etage : 1 grande chambre + dressing – 2 chambres mansardées – salle d'eau (douche-wc)

Travaux réalisés :

Fenêtres PVC double vitrage 1992 (volets pleins bois) - VMC 2 vitesses 2000 -
Installation électrique 2004, tableau avec délestage - Crépis plastifié 2005, avancées toit 2005, gouttières
2007 - Tout à l'égout 2006 - Isolation toiture et couverture 2011 - Chauffe eau électrique 2011

Recherche d'un appartement à louer

Suite à la vente de notre maison, mes deux enfants et moi-même recherchons un appartement à louer dans le village (minimum deux chambres).

Pour toute proposition, contacter Monsieur Christian Mougin au 06.88.56.56.70.

Merci d'avance

Association recherche trésorier

L'Association Familles Rurales recherche un trésorier bénévole pour tenir ses comptes ; le bilan est fait par la fédération pour l'assemblée générale. Il est nécessaire d'être méthodique ; une mise au courant sera assurée par l'ancien trésorier.

D. Bobillier